

Partie Actions citoyennes

Par Eric MEUNIER

Publié le 01/09/2000

France : Inf'OGM a rencontré le Secrétariat d'Etat à la Consommation par rapport aux débats citoyens (cf. Inf'OGM n°11) organisés par 3 associations de consommateurs (CLCV, Familles Rurales et UFCV). Marie-José Nicoli, présidente de l'UFCV-Que choisir, n'a pas voulu les cautionner estimant que la population avait déjà manifesté son opposition et qu'ils n'ont d'autre but que d'habituer les gens aux OGM. 66 dates sont prévues (disponibles sur www.finances.gouv.fr/ogm). Le Secrétariat nous a fait part de l'étroitesse de la marge de manoeuvre dans le choix des associations, car d'une part la mission inter-gouvernementale n'a pas de budget et, d'autre part, le Secrétariat d'Etat ne peut légalement financer que les 18 associations de consommateurs habilitées. La synthèse de ces débats sera transmise lors des Etats Généraux de l'Alimentation. Dans une lettre au Secrétariat d'Etat, l'association OGM Dangers dénonce cette initiative comme une mascarade. Le compte rendu de notre entretien et cette lettre peuvent être lus sur notre site.

Le 5 septembre avait lieu à Foix (en Ariège) le procès de 4 militants qui avaient participé au fauchage à Gaudiès d'une parcelle de colza transgénique appartenant au CETIOM (Centre technique interprofessionnel des oléagineux métropolitains), le 2 juin 1999. Pour le CETIOM, ce procès devait servir à "défendre le droit à la recherche", notamment la recherche publique et non pas de prendre part au débat "pour ou contre les OGM". Il a donc décidé de ne pas demander de réparation pour le préjudice matériel subi lors de cette destruction. Les inculpés voulaient dénoncer la complicité entre la recherche publique et le secteur privé et demandaient que le projet Génoplantes soit annulé. Le procureur Nalbert n'a réclamé qu'une "sanction modérée et symbolique" à l'encontre des quatre inculpés, "une amende de l'ordre de 5 000 francs". Le jour du procès entre 2000 et 3000 personnes manifestaient pour soutenir les inculpés.

— - Libération, 6 septembre 2000

Grèce : Le 23 août, la police a arrêté 13 militants de Greenpeace enchaînés depuis la veille aux grilles d'une usine de Soya Hellas pour empêcher les camions d'entrer. Ils accusaient cette usine située dans l'île d'Evia au nord-est d'Athènes d'utiliser du soja transgénique.

Grande Bretagne : Les 28 militants de Greenpeace, "poursuivis pour [...] récolte préventive d'une parcelle transgénique" (cf. Inf'OG M n°9) ont été acquittés des accusations de destruction.

— - Communiqué de Greenpeace, 21 septembre 2000,

Hongrie : Suite à une campagne de lettres aux firmes agro-alimentaires, Nestlé Hongrie, Danone, Kraft Foods Hongrie, Frito Lay, Mac Donald et Unilever ont affirmé qu'ils n'utilisaient pas d'OGM dans la composition de leur produit. (Nestlé Bulgarie a reconnu en utiliser.)

— - www.okotars.hu et www.etk.hu (en hongrois)

Les Etats-Unis vont bientôt débloquer 30 millions de dollars de fonds publics pour promouvoir l'agriculture biotechnologique dans les Pays d'Europe Centrale et Orientale (Peco). D'autres fonds seront réservés pour des programmes d'échanges techniques, notamment pour apprendre aux responsables politiques les mécanismes américains de réglementation des OGM. Plusieurs groupes environnementalistes des Peco ont adressé une déclaration au Sénat américain pour exprimer leur désapprobation et demander que cette aide soit allouée à l'étude des risques des OGM ou à la promotion de l'agriculture biologique.

— - www.foodfirst.org/media/news/2000/7-11eeurope.html

Une coalition de 7 organisations de défense de l'environnement ou de l'alimentation a annoncé le 19 juillet le lancement d'une campagne nationale intitulée : Genetically Engineered Food Alert (GEFA) pour obtenir la suppression de tous les ingrédients issus d'OGM jusqu'à ce que des tests et un étiquetage soient mis en place. GEFA va aussi faire pression sur les pouvoirs publics pour qu'ils rendent les firmes responsables des OGM qu'elles produisent.

— - <http://www.gefoodalert.org>

Argentine : Greenpeace Argentine demande aux compagnies agro-alimentaires d'adopter la même attitude quant aux OGM en Argentine et en Europe. Par exemple Knorr vend des produits exempts d'OGM sur le marché européen, alors qu'en Argentine, non seulement ils en contiennent mais leur présence n'est même pas mentionnée. Le 23 août, Greenpeace a de nouveau organisé une manifestation.

— - Reuters, 20 juillet 2000, Greenpeace, 23 août 2000

Nouvelle Zélande : Plus de 700 protestations contre les expérimentations en champs de pins transgéniques prévues par l'Institut de Recherche sur les Forêts ont été envoyées à l'Autorité de Gestion des Risques Environnementaux (Environmental Risk Management Authority - ERMA) par le biais du site : www.context.co.nz, en lien avec Greenpeace Nouvelle Zélande.

— - Communiqué de presse de Greenpeace, 31 août 2000, mario.rautner@nz.greenpeace.org

Aide alimentaire : Dans une lettre adressée au Président américain, le directeur du bureau africain de l'organisation internationale des consommateurs a manifesté son désaccord par rapport aux cargaisons d'Archer Daniels Midland et de Cargill qui, sous prétexte d'aide humanitaire, écoulent des stocks de maïs transgénique non étiquetés. L'Association des Consommateurs du Burundi a, quant à elle, écrit à l'ambassadeur américain pour les mêmes raisons.

— - Net Press news agency, 5 septembre 2000

Sondage d'opinion

60 % des Français sont réticents (30 % "très réticents" et 30 % "assez réticents") vis-à-vis des OGM et méfiants vis-à-vis des informations fournies sur les emballages alimentaires, selon une étude CSA TMO sur "Les Français et les OGM", publiée le 8 septembre 2000. Bien que 27 % des Français se disent prêts à acheter des produits issus de modification génétique, seulement 13 % pensent qu'il faut encourager leur développement. Au niveau de l'information, les personnes interrogées estiment à 84 % qu'il n'y en a pas assez, contre 91 % en 1999. 83 % des français pensent que l'on devrait attendre d'en savoir davantage sur les conséquences des OGM avant de les utiliser. Le sondage montre également que les sources d'information qui inspirent le plus confiance sont les chercheurs (42 %) et les associations de consommateurs (40 %). Les interviews ont été menées en avril en face à face auprès de 1.007 personnes représentatives de la population française de 15 ans et plus.

— - www.bretagne-online.com/telegram/htdocs/archive/2000/20000909/ECONOMIE/article/art_010B080200_1632237.htm

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/partie-actions-citoyennes/